

UNAFAM

UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Association Reconnue d'Utilité Publique

**112 rue Marius AUFAN
92300 LEVALLOIS-PERRET**

**SIREN : 784 363 483
APE : 8899B**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

UNAFAM
UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES
ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Association Reconnue d'Utilité Publique

112 rue Marius AUFAN
92300 LEVALLOIS-PERRET

SIREN : 784 363 483
APE : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux membres de l'Association,

Opinion

Jégard Créatis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNAFAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la trésorière et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes

annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

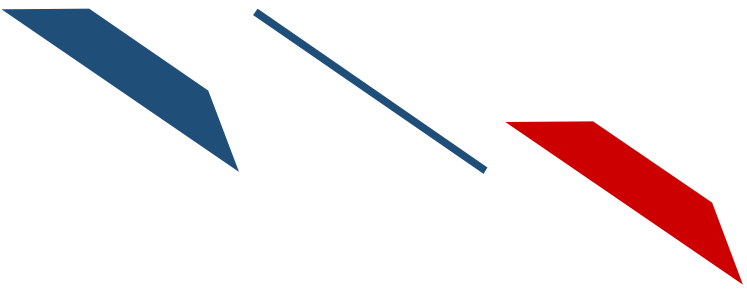
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JÉGARD PARIS
Représenté par,

Jégard Créatis

François JEGARD
Associé



COMPTES ANNUELS



UNAFAM - 112 rue Marius AUFAN 92 300 LEVALLOIS-PERRET

BILAN GENERAL SIEGE - DELEGATIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES 2025

En Euros

BILAN ACTIF	31/12/2025			31/12/2024	BILAN PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
	Brut	Amort.	Net	Net			
Logiciels Siège	201 977	199 509	2 468	5 221	Fonds Propres / Fonds Associatifs sans droit de reprise		
Logiciels Délégations	22 432	21 528	904	1 750	Fonds Propres statutaires	3 440 103	3 440 103
Avances et acomptes			0	0			
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	224 409	221 036	3 372	6 971	Report à nouveau	3 006 338	3 167 688
Terrains	621 649	0	621 649	621 649	Résultat de l'Exercice	835 525	-161 350
Constructions Bagneux	1 326 681	1 326 681	0	0			
Local Metz	7 622	7 622	0	0			
Siège Paris	0	0	0	337 152			
Siège Paris Annexe	0	0	0	77 512	Situation Nette (sous -total)	7 281 965	6 446 441
Siège Levallois Perret	4 513 944	120 372	4 393 572	4 483 851			
Appartement Hauts-de-Seine	125 000	55 078	69 922	73 047			
Installations et agencements Siège	503 277	66 831	436 447	491 408	Subventions d'investissement		
Installations et agencements Délégations	79 795	64 619	15 176	18 851			
Matériel de Bureau Siège	36 150	18 392	17 757	10 685	TOTAL DES FONDS PROPRES	7 281 965	6 446 441
Matériel de Bureau Délégations	27 983	26 267	1 716	529	Fonds Reportés Siège	303 476	323 476
Matériel Informatique Siège	251 610	198 246	53 365	11 533	Fonds dédiés Siège	1 354 438	1 437 773
Matériel Informatique Délégations	213 339	194 282	19 057	24 628	Fonds dédiés Délégations	1 382 318	1 178 000
Mobilier Siège	130 052	72 476	57 577	71 557	TOTAL DES FONDS REPORTES ET DEDIES	3 040 232	2 939 249
Mobilier Délégations	63 102	52 967	10 134	14 660	Provisions pour risques et charges Siège	157 972	55 543
Immobilisations en cours	0		0	4 096	Provisions pour risques et charges Délégations	61 576	57 552
Biens reçus par Legs à céder	303 476		303 476	323 476			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 203 680	2 203 832	5 999 848	6 564 633	TOTAL DES PROVISIONS	219 548	113 095
Dépôts et Cautionnements Siège	1 434		1 434	2 301	Emprunts auprès des banques	2 847 040	3 073 790
Dépôts et Cautionnements Délégations	12 755		12 755	12 658	TOTAL DES DETTES FINANCIERES	2 847 040	3 073 790
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 189		14 189	14 959	Fournisseurs et comptes rattachés Siège	206 418	203 323
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	8 442 278	2 424 869	6 017 410	6 586 563	Fournisseurs et comptes rattachés Délégations	519	
Stocks et en-cours	29 174		29 174	30 260	Dettes sociales et fiscales Siège	346 544	369 467
Acomptes Fournisseurs Siège	18 696		18 696	1 300	Dettes sociales et fiscales Délégations		
Acomptes Fournisseurs Délégations	260		260	3 845	Autres dettes Siège	29 841	47 960
Créances reçues par legs ou donation	0		0	10 500	Autres dettes Délégations	34 232	85 691
Créances diverses Siège	68 034		68 034	94 215	TOTAL DES AUTRES DETTES	617 554	706 441
Créances diverses Délégations			0	7 612	Produits constatés d'avance Siège	378 609	2 277 644
Subventions à recevoir Siège	834 069		834 069	2 747 631	Produits constatés d'avance Délégations	1 000 500	1 092 317
Subventions à recevoir Délégations	997 534		997 534	1 136 915	TOTAL DETTES	4 843 703	7 150 193
Produits à recevoir Siège	39 630		39 630	65 501	TOTAL GENERAL	15 385 449	16 648 978
Produits à recevoir Délégations	12 941		12 941	8 229			
TOTAL DES CREANCES	1 971 164		1 971 164	4 075 748			
Valeurs mobilières Siège	74 176		74 176	72 743			
Valeurs mobilières Délégations	0		0	0			
Disponibilités Siège	3 010 825		3 010 825	1 726 122			
Disponibilités Délégations	4 196 961		4 196 961	4 088 872			
Charges constatées d'avance Siège	82 029		82 029	60 192			
Charges constatées d'avance Délégations	3 710		3 710	8 478			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 368 039	0	9 368 039	10 062 415			
TOTAL GENERAL	17 810 317	2 424 869	15 385 449	16 648 978			

COMPTE DE RESULTAT SIEGE DELEGATIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES 2025						
En Euros						
		Résultat 2025				Résultat 2024
		Siège	Délégations	Retraitement	Résultat Cumulé	Résultat
	Produits d'exploitation					
	Cotisations	1 139 184	284 192	-284 192	1 139 184	1 121 324
	Ventes de biens et services					
	<i>Ventes Biens</i>	10 376	11 327	-5 320	16 383	10 057
	<i>Ventes Services</i>	439 624		-93 201	346 423	413 222
	Produits de tiers financeurs					
	<i>Concours Publics-Subv Exploitation</i>					
	74 Subventions DGS + DGCS	155 000			155 000	192 000
	74 Subvention CNSA	1 187 744	300 817	-311 193	1 177 369	1 097 813
	74 Subvention ARS	960 570	1 728 641	-366 407	2 322 803	2 064 060
	74 Autres Subventions	26 900	683 347		710 247	659 587
	<i>Ressources Générosité du Public</i>					
	75 Mécénat	12 000	5 150		17 150	18 000
	75 Dons reçus	221 548	116 182	-63 973	273 757	286 800
	75 Assurances Vie	277 519	7 943	-7 943	277 519	27 307
	75 Legs ou Donations	232 332			232 332	704 257
	75 Dons = non rbt frais	302 940			302 940	271 425
	<i>Contributions financières</i>	106 747	65 651		172 398	160 947
	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	0	10 835		10 835	44 617
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 950 000	0		1 950 000	
	Utilisation des fonds dédiés	83 335	147 746		231 081	457 849
	Autres produits	5 769	266 874	-133 893	138 750	152 825
	TOTAL	7 111 587	3 628 705	(1 266 123)	9 474 170	7 682 090
	Charges d'exploitation					
	60 Achats	64 909	108 185	-5 320	167 774	188 818
	60 Variation de stocks	1 086			1 086	(4 224)
	61 Services Extérieurs	628 582	501 788	-93 201	1 037 169	989 769
	62 Autres services extérieurs	1 289 396	1 597 059		2 886 455	3 022 795
	62 Dons = non rbt frais	302 940			302 940	271 425
	65 Aides Financières	11 500	14 104		25 604	71 529
	65 Aides Financières -Siège-Délégations	770 822	396 778	-1 167 601	0	0
	63 Impôts, taxes et versements assimilés	223 555	411		223 966	232 407
	64 Charges de personnel - Salaires	1 166 745	423 863		1 590 607	2 428 356
	64 Charges de personnel - Cotisations	851 029	194 977		1 046 006	
	68 Dotations aux amortissements	209 533	25 547		235 080	141 122
	68 Dotations aux provisions	63 013	14 632		77 645	29 323
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	522 230			522 230	
	68 Report en fonds dédiés	0	367 881		367 881	354 159
	65 Autres charges de gestion courante	48 482	30 358		78 840	71 855
	TOTAL	6 153 821	3 675 584	(1 266 123)	8 563 283	7 797 334
	RESULTAT D'EXPLOITATION	957 767	-46 879	0	910 887	(115 244)
	Produits financiers					
	76 Produits financiers	19 412	29 842		49 254	102 523
	TOTAL	19 412	29 842	0	49 254	102 523
	Charges financières					
	66 Charges financières	123 817	0		123 817	133 128
	TOTAL	123 817	0	0	123 817	133 128
	RESULTAT FINANCIER	(104 405)	29 842	0	(74 563)	(30 605)
	RESULTAT COURANT	853 361	(17 036)	0	836 325	(145 849)
	Produits exceptionnels					
	77 Produits exceptionnels	0			0	359 500
	78 Reprises sur provisions	0			0	0
	TOTAL	0	0	0	0	359 500
	Charges exceptionnelles					
	67 Charges exceptionnelles	0	800		800	375 000
	68 Dotations aux provisions	0			0	0
	TOTAL	0	800	0	800	375 000
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	(800)	0	(800)	(15 500)
	TOTAL DES PRODUITS	7 130 999	3 658 548	(1 266 123)	9 523 424	8 144 113
	TOTAL DES CHARGES	6 277 638	3 676 384	(1 266 123)	8 687 899	8 305 462
	RESULTAT	853 361	(17 837)	0	835 525	(161 349)
	Contributions Volontaires en nature					
	870 Dons en nature					
	871 Prestations en nature	256 220	114		256 334	215 099
	875 Bénévolat	590 591	11 806 155		12 396 746	12 563 950
	Total	846 811	11 806 269		12 653 080	12 779 049
	Charges des contributions volontaires					
	860 Secours en nature					
	861 Mises à dispo gratuite		114		114	5 063
	862 Prestations en nature	256 220			256 220	210 036
	864 Personnel bénévole	590 591	11 806 155		12 396 746	12 563 950
	Total	846 811	11 806 269		12 653 080	12 779 049

1 PRÉAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	15 385 449 €
- Total du compte de résultat	
o Charges	10 054 022 €
o Produits	10 889 547 €
- Résultat de l'exercice Excédent	+ 835 525 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

2 PRÉSENTATION DE L'ENTITE ET DE SES ACTIVITÉS

2.1 *Présentation de l'entité*

L'Unafam est une association créée en 1963 et reconnue d'utilité publique qui accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne dans la durée les familles et amis de personnes vivant avec des troubles psychiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions sociales, notamment pour la défense des usagers et la déstigmatisation, l'Unafam travaille avec les associations de patients et noue des partenariats avec les associations nationales ou locales dans le domaine de la santé mentale et des handicaps.

L'Unafam se mobilise pour faire changer le regard sur les personnes malades et leur entourage à travers des actions de déstigmatisation, de sensibilisation ou de formation externe.

Ses missions sociales s'articulent autour de quatre axes :

- 1-Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
- 2-Soutien des familles par la formation et l'entraide
- 3-Déstigmatisation et défense des intérêts communs
- 4-Recherche et innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

2.2 Faits significatifs

Des comptes en équilibre

Nos actions de soutien aux familles concernées par la maladie psychique (Formations, accueils, groupes de paroles, plaidoyers...) et nos actions pour la défense de leurs droits se sont maintenues en 2025.

L'exercice 2025 est marqué par la cession de l'ancien siège de l'association, qui contribue largement à l'excédent de 835 525 €.

Des soutiens renforcés

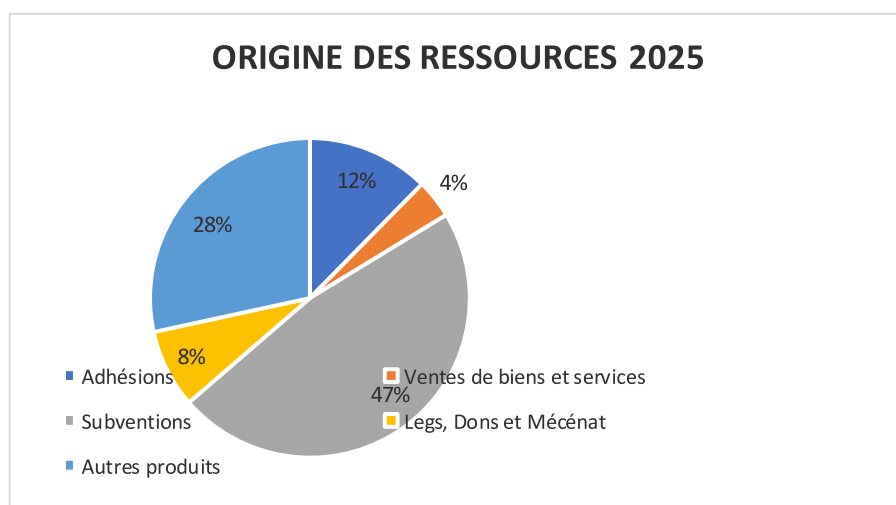
Nos financements publics sont légèrement en hausse par rapport à l'exercice précédent et représentent presque la moitié des ressources de l'association (47 %). La participation des finances publiques repose sur un soutien croissant de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) pour développer l'aide aux aidants et particulièrement leur formation, et d'autre part sur un élargissement du soutien des Agences Régionales de Santé (ARS) en volume et en nombre pour accompagner nos Délégations dans leurs actions auprès des proches aidants : groupes de parole, accueil, échanges de bonnes pratiques, informations et colloques...

Le Ministère de la Santé (DGS), la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) ainsi que de nombreuses collectivités locales et organismes locaux viennent compléter ces financements publics.

Le nombre de nos adhérents progresse régulièrement chaque année.

Enfin l'Unafam reçoit un volume croissant de libéralités (dons, legs et donations) qui sont essentielles au financement de nos actions et de nos combats aux côtés des personnes vivant avec des troubles psychiques et de leurs familles.

Ces soutiens renforcés sont autant de signes d'une confiance forte dans notre association. Financeurs, donateurs, adhérents, soyez ici chaleureusement remerciés.



Des actifs en baisse

Le total du bilan est en baisse de 1.2 millions d'euros et s'établit à 15,3 millions d'euros.

Des bénévoles engagés

L'engagement des bénévoles de l'Unafam est au cœur du modèle économique de l'association. Pour l'exercice 2025 il est valorisé à près de 12,3 millions d'euros ce qui correspond à 401 064 heures de bénévolat.

Le bénévolat représente 1,3 fois les ressources financières de l'association. Il est clair que sans cet engagement fort de nos bénévoles, nous n'aurions pas les moyens suffisants pour mener nos missions auprès de celles et ceux qui en ont besoin sur l'ensemble du territoire.

Nous remercions vivement les bénévoles pour cet engagement fidèle, précieux et indispensable à la bonne marche de notre association.

3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels
- des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03

3.2 Changements de méthodes comptables – Modernisation des états financiers

L'association a appliqué pour la première fois, à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, ainsi que l'ANC n° 2023-03.

Cette application constitue un changement de méthode comptable se traduisant principalement par une nouvelle présentation des états financiers, la suppression des transferts de charges, la redéfinition du résultat exceptionnel.

Les impacts de ce nouveau règlement sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ne sont pas significatifs.

3.3 Principales méthodes utilisées

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires et après déduction des escomptes de règlement, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Logiciels informatiques	de 1 à 3 ans
Constructions	de 20 à 50 ans
Agencements, aménagements et installations	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 1 à 10 ans

3.3.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières ne concernent que des dépôts de garantie pour des loyers

3.3.3 Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées au 31 décembre 2025 d'après la méthode du Premier Entré Premier Sorti (PEPS). La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable

3.3.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3.3.5 Valeurs mobilières de placement (VMP)

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

3.3.6 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont comptabilisées en provision pour 36 977 €.

La provision pour IFC est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- *Age de départ en retraite : 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les employés*
- *Ancienneté minimum : 10 ans*
- *Table de mortalité : T68 Insee 2019*
- *Taux de progression des salaires : 2 %*
- *Taux d'actualisation : 3.38 %*
- *Taux de charges sociales retenu : 58 %*

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS				
	Valeur Brute des Immo. en début d'exercice 2025	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Valeur brute des Immo. en fin d'exercice 2025
I. Immobilisations incorporelles				
Logiciels	224 677	129	397	224 409
Immob. Incorp. En cours				-
TOTAL I	224 677	129	397	224 409
II. Immobilisations corporelles				
Terrains	621 649	-	-	621 649
Constructions sur sol d'autrui	7 167 800	-	1 194 553	5 973 247
Installations et aménagements	707 947	8 193	133 068	583 072
Matériel de bureau, informatique, mobilier	641 307	84 701	3 772	722 236
Immobilisations en-cours	4 096	4 096	8 192	-
Biens reçus par legs à céder	323 476	100 000	120 000	303 476
TOTAL II	9 466 275	196 990	1 459 585	8 203 680
III. Immobilisations financières				
Autres Titres immobilisés	-			-
Prêts et autres immobilisations financières	14 959	1 300	2 070	14 189
TOTAL III	14 959	1 300	2 070	14 189
TOTAL GENERAL	9 705 911	198 419	1 462 052	8 442 278

4.1.2 Tableau des amortissements

	Amortissements Situations et mouvements de l'exercice 2025			
	Début exercice 2025	Dotations exercice 2025	Eléments sortis reprises 2025	Fin exercice 2025
Logiciels	217 706	3 727	397	221 036
Immobilisations Incorporelles	217 706	3 727	397	221 036
Terrains				
Constructions sur sol d'autrui	2 196 239	114 814	801 299	1 509 754
Installations générales, agencements constructions				
Installations générales, agencements divers	197 689	57 853	124 092	131 450
Matériel de bureau, informatique, mobilier	507 716	58 686	3 772	562 630
Immobilisations Corporelles	2 901 644	231 353	929 163	2 203 834
TOTAL GENERAL	3 119 350	235 080	929 560	2 424 870

4.1.3 Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres Immobilisations Financières	14 189		14 189
Acomptes Fournisseurs	18 956	18 956	
Créances reçues par legs ou donations	0	0	
Autres créances	98 343	98 343	
Subventions à recevoir Siège	834 069	218 490	615 579
Subvention à recevoir Délégations	997 534	997 534	
Produits à recevoir	22 262	22 262	
Charges Constatées d'avance	85 739	85 739	
TOTAL GENERAL	2 071 092	1 441 324	629 768

4.1.4 Détail des produits à recevoir

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Subventions à recevoir Siège			
- ARS Ile deFrance			
- ARS AURA	63 490	63 490	
- CNSA	460 579		460 579
- DGCS			
- FDVA			
- CDM			
- DGS	310 000	155 000	155 000
Subvention à recevoir Délégations			
- ARS	972 900	75 000	897 900
- Autres	24 634	23 634	1 000
Produits à recevoir divers Siège	9 320	9 320	
Produits à recevoir divers Délégations	12 941	12 941	
TOTAL GENERAL	1 853 864	339 385	1 514 479

4.1.5 Evaluation des valeurs mobilières de placement

Valeurs Mobilières de placement	Valeurs d'acquisition	Cours à la clôture d'exercice	Plus-value latente	Moins-value latente
Parts Sociales Crédit Coopératif Siège	74 176	74 176	0	0
Total	74 176	74 176	0	0

4.2 Passif

4.2.1 Variation des fonds propres

Fonds Propres								
Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du Résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture 31/12/2025
	Montant	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise	3 440 103							3 440 103
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	3 167 688	-161 350						3 006 338
Excédent ou déficit de l'exercice	-161 350	161 350		835 525				835 525
Situation nette Sous-total 1	6 446 441	0		835 525	0	0	0	7 281 966
Fonds propres consommables								
Subvention d'investissement								
Provisions réglementées								
Situation nette Sous-total 2	0			0	0	0		0
TOTAL	6 446 441	0		835 525		0	0	7 281 966

4.2.2 Fonds reportés liés aux legs et donations

Comptes	Fonds	Solde 31/12/2024	Utilisation 2025	Dont Remboursement	Constitution 2025	Solde 31/12/2025
191	Fonds Reportés - Legs	323 476	120 000	0	100 000	303 476
191	Fonds reportés Legs ou Donations	323 476	120 000	0	100 000	303 476

ANC 2018-06

Art. 431-7

L'annexe comporte une information concernant le compte de passif « Fonds reportés liés aux legs ou donations » :

- solde à l'ouverture de l'exercice ;
- variations de l'exercice (augmentation et diminution) ;
- solde à la clôture de l'exercice.

4.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés par projets

Comptes	Fonds	Solde 31/12/2024	Utilisation 2025	Dont Remboursement	Constitution 2025	Compte à compte	Solde 31/12/2025
194	Fonds Dédiés Formation au National	634 389					634 389
194	Fonds Dédiés Aide aux Aidants en IDF	432 996	64 412				368 584
194	Fonds Dédiés autres projets de formation	7 723	7 723				0
194	Fonds dédiés des Délégations	1 168 125	161 713		347 994		1 354 406
194	Fonds dédiés Subvention Exploitation	2 243 233	233 848	0	347 994		2 357 379
195	Fonds Dédiés Aide aux Aidants en Loire Atlantique	38 791	4 000				34 791
195	Fonds dédiés Recherche	24 696					24 696
195	Fonds Dédiés Projet Justice	20 325	5 760				14 565
195	Fonds Dédiés Formation	1 441	1 441				0
195	Fonds dédiés Dévolution Fonds Association Boisseaux	214 592					214 592
195	Fonds dédiés des Délégations	4 771	1 000		7 360		11 131
195	Fonds dédiés Contributions Financières	304 616	12 201	0	7 360	0	299 775
196	Fonds Dédiés Dons Recherche-196004	0					0
196	Fonds Dédiés Résidence Rouen-102100	62 821					62 821
196	Fonds Dédiés Leg 2017-196005	0					0
196	Fonds Dédiés des Délégations	5 105			11 678		16 783
196	Fonds Dédiés Générosité du Public	67 926	0	0	11 678	0	79 604
	TOTAUX FONDS DEDIES	2 615 775	246 049	0	367 032	0	2 736 758

4.2.4 Tableau des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Solde début exercice 2025	Dotation exercice 2025	Reprise exercice 2025	Solde en fin exercice 2025
Provisions pour risques	0	78 738	0	78 738
Litiges salariaux	79 313	35 128	10 608	103 833
Provisions pour charges sur legs ou donations				
Provisions pour pensions et obligations similaires	33 782	3 195	0	36 977
Provisions pour restructurations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour charges à répartir				
Autres provisions pour charges				
TOTAL	113 095	117 061	10 608	219 548
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		117 061	10 608	
- financière				
- exceptionnelle				

4.2.5 Etat des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut 2025	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des banques	2 847 040	1 800 391	530 575	516 074
Fournisseurs et comptes rattachés	206 937	206 937		
Personnel et comptes rattachés	129 942	129 942		
Dettes sociales	164 284	164 284		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Autres impôts et taxes	52 317	52 317		
Autres dettes	64 073	64 073		
Produits constatés d'avance siège	378 609	378 609		
Produits constatés d'avance délégations	1 000 500	565 800	434 700	
TOTAL GENERAL	4 843 703	3 362 353	965 275	516 074

4.2.6 Détail des produits constatés d'avance

Produits Constatés d'avance	Montant brut 2025	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Siège				
- Subvention CNSA				
- Subvention ARS IDF -FIR				
- Subvention DGCS				
- Subvention FDVA				
- Subvention DGS	310 000	155 000	155 000	
- Cotisations Adhérents	68 609	68 609		
- Formation PSSMPRO 2025				
Délégations				
- Subventions ARS	995 400	560 700	434 700	
- Subventions autres	5 100	5 100	0	
Total	1 379 109	789 409	589 700	

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Détail des financements publics

Concours Publics et Subventions Reçues 2025		
	Produits	Montants
741120	ARS IDF	56 000,00
741200	FDVA	11 900,00
741400	CNSA	1 187 744,00
741500	DGS	118 000,00
741510	DGCS	37 000,00
774170	Ministère de la Justice	15 000,00
741900	ARS AURA	429 569,72
741910	ARS IDF	475 000,00
Siège	Sous-Total	2 330 213,72
74110001	CPAM	108 591,02
74150001	ARS	1 362 233,39
74151001	Subvention Etat Congrès	2 000,00
74170001	Communes	256 589,37
74180001	Départements	166 080,34
74190001	Régions	14 320,00
74200001	CAF	33 270,00
74410001	Autres	92 121,59
Délégations	Sous-Total	2 035 205,71
	Total	4 365 419,43

Prestations en nature		
Publicités gratuites sur FRANCE.TV	216 170 €	
Publicités gratuites sur CANAL+	18 439 €	
Mise à disposition personnel	21 611 €	
Mise à disposition gratuite local délégations	114 €	
Total	256 334 €	
Personnel Bénévole	Heures	Totaux
Délégations Valorisation		
Taux Horaire = Taux moyen salaires chargés UNAFAM 2025 soit 32,20 euros Idem pour 2024		
Temps Activité valorisé au taux de 32,20 euros	347 381	11 185 668 €
Temps Transport valorisé au taux de 32,20 euros/2 soit 16,10 euros	38 540	620 487 €
Siège Valorisation heures autres que la formation		
Taux Horaire = Taux moyen salaires chargés UNAFAM 2020 soit 32,20 euros Idem pour 2024		
Temps Activité valorisé au taux de 32,20 euros	14 360	462 380 €
Temps Transport valorisé au taux de 32,20 euros/2 soit 16,10	756	12 172 €
Siège Valorisation heures formation		
Taux Horaire = 46,41 euros selon convention CNSA	2 109	97 879 €
Taux Horaire = 32,20 euros formations autres que CNSA	564	18 161 €
Total Bénévolat		12 396 746 €

6.2 Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN 2025

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	16	8
Employés	31	8
TOTAL	47	16

6.3 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 18 960 € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont

- 17 722 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 1 238 € au titre des services autres que la certification des comptes (SACC)

6.4 Information sur les rémunérations des dirigeants

➤ Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les trois plus hauts cadres dirigeants sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération. De même ils ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

7 INFORMATIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX ENTITÉS FAISANT APPEL PUBLIC À LA GÉNÉROSITÉ

7.1 Compte de résultat par origine et destination

	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Total	Dont générosité public	Total	Dont générosité public
A-Produits et charges par origine et destination				
Produits par Origine				
1-Produits liés à la générosité du public				
1-1 Cotisations sans contrepartie	1 139 184	1 139 184	1 121 324	1 121 324
1-2 Dons legs et mécénat				
<i>Dons manuels</i>	273 757	273 757	286 800	286 800
<i>Legs donations et assurances vie</i>	414 851	414 851	731 565	731 565
<i>Mécénat</i>	17 150	17 150	18 000	18 000
1-3 Autres produits liés générosité public	302 940	302 940	271 425	271 425
2-Produits non liés générosité public				
2-1 Cotisations avec contrepartie				
2-2 Parainage des entreprises				
2-3 Contributions financières sans contrepartie				
2-4 Autres produits non générosité public	2 768 208		1 227 989	
3-Subventions et autres concours publics	4 365 419		4 013 461	
4-Reprises sur provisions et dépréciations	10 835	0	15 701	0
5-Utilisations des fonds dédiés antérieurs	231 081	0	457 849	39 259
Total	9 523 425	2 147 882	8 144 114	2 468 374
Charges par destination				
1-Missions Sociales				
1-1 Réalisées en France				
<i>-Actions réalisées par l'organisme</i>	5 684 852	2 116 370	5 441 048	2 143 630
<i>-Versement à un organisme central ou autres</i>	25 604	0	71 529	15 500
1-2 Réalisées à l'étranger				
<i>-Actions réalisées par l'organisme</i>				
<i>-Versement à un organisme central ou autres</i>				
2-Frais recherche de fonds				
2-1 Frais d'appel générosité public	214 834	214 834	199 934	198 897
2-2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- Frais de fonctionnement	2 317 084	0	2 209 471	110 347
4-Dotations aux provisions et dépréciations	77 645		29 323	
5-Impôts sur les bénéfices				
6-Reports en fonds dédiés de l'Exercice	367 881	11 678	354 159	0
Total	8 687 900	2 342 881	8 305 464	2 468 374
Excédent ou Déficit	835 525	(195 000)	(161 350)	0
	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Total	Dont générosité public	Total	Dont générosité public
B-Contributions Volontaires en nature				
Produits par Origine				
1-Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	12 396 746	12 396 746	12 563 950	11 996 184
Prestations en nature				
Dons en nature				
2-Contributions volontaires non liées à la générosité du publ	256 220		210 036	
3-Concours publics en nature				
Prestations en nature	114		5 063	
Dons en nature				
Total	12 653 080	12 396 746	12 779 049	11 996 184
Charges par destination				
1-Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	12 653 080	12 396 746	12 779 049	11 996 184
Réalisées à l'étranger				
2-Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3-Contributions volontaires au fonctionnement				
Total	12 653 080	12 396 746	12 779 049	11 996 184
Excédent ou Déficit	0	0	0	0

7.2 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1-Missions Sociales			1-Ressources liées à la générosité du public		
1-1 Réalisées en France			1-1 Cotisations sans contrepartie	1 139 184	1 121 324
- Actions réalisées par l'organisme	2 116 370	2 143 630	1-2 Dons ,legs		
- Versements à d'autres organismes agissant en France	0	0	-Dons manuels	273 757	286 800
1-2 Réalisées à l'étranger			-Legs ,donations et assurance-vie	414 851	731 565
- Actions réalisées par l'organisme			-Mécénat	17 150	18 000
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes			1-3 Autres ressources liées à la générosité du public	302 940	271 425
2-Frais de recherche de fonds					
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	214 834	198 897			
2-2 Frais de recherche d'autres ressources					
3-Frais de fonctionnement	0	110 347			
TOTAL DES EMPLOIS	2 331 204	2 452 874	TOTAL DES RESSOURCES	2 147 881	2 429 114
4-Dotations aux provisions et dépréciations			2-Reprises sur provisions et dépréciations		
5-Reports en fonds dédiés de l'exercice	11 678	0	3-Utilisations des fonds dédiés antérieurs	0	39 259
Excédent de la générosité du public de l'exercice			Déficit de la générosité du public de l'exercice		
TOTAL	2 342 881	2 452 874	TOTAL	2 147 881	2 468 373
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (Hors fonds dédiés)	1 248 146	1 248 146
			(+)Excédent ou(-) insuffisance de la générosité du public		
			(+) Investissements et (-)désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (Hors fonds dédiés)	1 248 146	1 248 146
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	RESSOURCESDE L'EXERCICE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1-Contributions volontaires missions sociales	12 396 746	12 563 950	1-Ressources liées à la générosité du public	12 396 746	12 563 950
2-Contributions volontaires à la recherche de fonds					
3-Contributions volontaires au fonctionnement					
TOTAL	12 396 746	12 563 950	TOTAL	12 396 746	12 563 950
Fonds Dédiés et Fonds Reportés Liés à la Générosité du Public	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024			
Fonds dédiés et Fonds reportés à la générosité du public en début d'exercice	391 402	1 108 262			
- Utilisation	0	-716 860			
+ Report	11 678				
Fonds dédiés et Fonds Reportés liés à la générosité du public en fin d'exercice	403 080	391 402			

Annexe du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public et du CROD

1. Missions sociales financées par les ressources collectées auprès du public

Depuis sa création, l'Unafam concentre son action au profit des proches de personnes vivant avec des troubles psychiques sévères, essentiellement des personnes atteintes de schizophrénies, de troubles bipolaires, des dépressions sévères, de psychoses graves et de troubles obsessionnels compulsifs.

L'Unafam poursuit son objectif par le biais de ses missions sociales qui se déclinent en axes et actions :

- Axe 1 : Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
- Axe 2 : Soutien des familles par la formation et l'entraide
- Axe 3 : Déstigmatisation et défense des intérêts communs
- Axe 4 : Recherche et Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement.

2. Règles d'affectation ou de répartition des coûts aux différentes rubriques d'emplois

En cours d'année tous les couts directs sont affectés à chaque mission par le biais d'une comptabilité analytique.

A la clôture de l'exercice la part des charges salariales est affectée à chaque mission sociale selon le temps passé par chaque salarié sur les différentes missions.

A ces frais directs sont ajoutés des frais indirects (Electricité –Téléphone-Nettoyage...) répartis sur la base du pourcentage de la masse salariale de chaque mission.

3. Ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public se répartissent de la façon suivante :

Cotisations	1 139 184 €	53,04%
Dons manuels	273 757 €	12,75%
Legs	137 332 €	6,39%
Assurances Vie	277 519 €	12,92%
Abandon de frais	302 940 €	14,10%
Mécénat	17 150 €	0,80%
Fonds Dédiés	0 €	0,00%
Total	2 147 882 €	100,00%

4. Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits.

Toutes les subventions reçues et produits autres que la générosité du public sont affectés aux missions pour lesquels ils ont été versés. Quand ces produits ne suffisent pas à couvrir les frais de ces missions les ressources collectées auprès du public viennent combler ce déficit.

5. Nature et quantité des ressources en nature de l'organisme.

Prestations en nature	
Mise à disposition personnel BNP	21 611 €
Publicités gratuites sur France.TV	216 170 €
Publicités gratuites sur CANAL+	18 439 €
Mise à disposition gratuite local délégations	114 €
Total	256 334 €

8 ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

8.1 Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger pour l'exercice 2025

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
Total - Etat X						NEANT
Total - Etat Y						NEANT
Total - Etat Z						NEANT